

## FICHE 4 : ÉTALEMENT URBAIN (ET PERIURBANISATION), QUELQUES MESURES

### *Une dispersion continue de l'habitat sur le territoire wallon*

L'utilisation de la ressource foncière (le sol, la terre) peut s'étudier selon deux modalités :

- la consommation de la ressource en termes de superficie qui a été abordée dans la fiche 2 ;
- la concentration ou dispersion spatiale de la consommation de la ressource foncière, développée dans cette fiche.

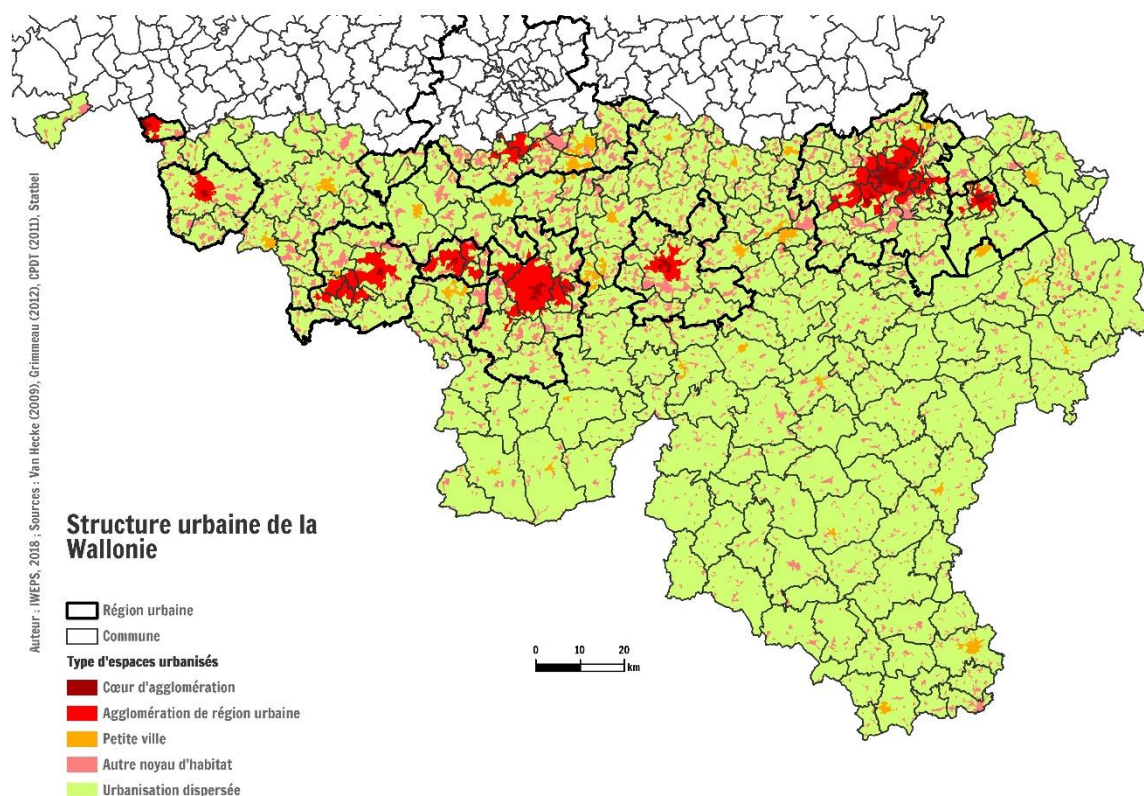
L'étalement urbain peut être considéré comme une utilisation extensive de la ressource foncière impliquant une consommation importante de ressource par unité (d'habitant par exemple) et, en matière de positionnement spatial, une dispersion (ou déconcentration) de l'urbanisation sur le territoire.

La dispersion sur le territoire peut s'analyser de manière absolue ou par rapport à des lieux déterminés. Dans ce cadre-ci, la dispersion de l'urbanisation est étudiée pour la fonction résidentielle par rapport à, d'une part, la structure spatiale du territoire au niveau global (figure 4.1. et fiche 1) et d'autre part avec une vision plus locale, par rapport à l'offre en transports en commun ou à des lieux de centralités concentrant des services et équipements de base pour la population.

### Mesures de l'étalement urbain sur base de la structure urbaine de la Wallonie

Au niveau global, l'évolution de la population montre que les territoires hors régions urbaines (figure 4.1.) connaissent une croissance plus poussée que les régions urbaines depuis au moins les années 80 impliquant un rééquilibrage du poids des populations au profit des territoires hors régions urbaines. En 1980, les régions urbaines accueillaient 62,6% de la population wallonne. Au 01/01/2018, elles n'en accueillent plus que 59,3%.

Figure 4.1. Structure urbaine de la Wallonie



Le tableau 4.1. montre que les espaces d'urbanisation dispersée (figure 4.1.), surtout hors des régions urbaines, sont ceux qui ont connu les plus fortes croissances entre 2011 et 2017. Ces espaces ont participé à 26,5% de la croissance démographique wallonne. Un autre quart de cette croissance a pris place au sein des noyaux d'habitat en dehors des régions urbaines. Les petites villes (bien équipées) ont connu une croissance relativement importante (+3,1%) impliquant une concentration de l'urbanisation.

**Tableau 4.1. Evolution de la population wallonne 2011-2017 selon les types d'espaces urbanisés**

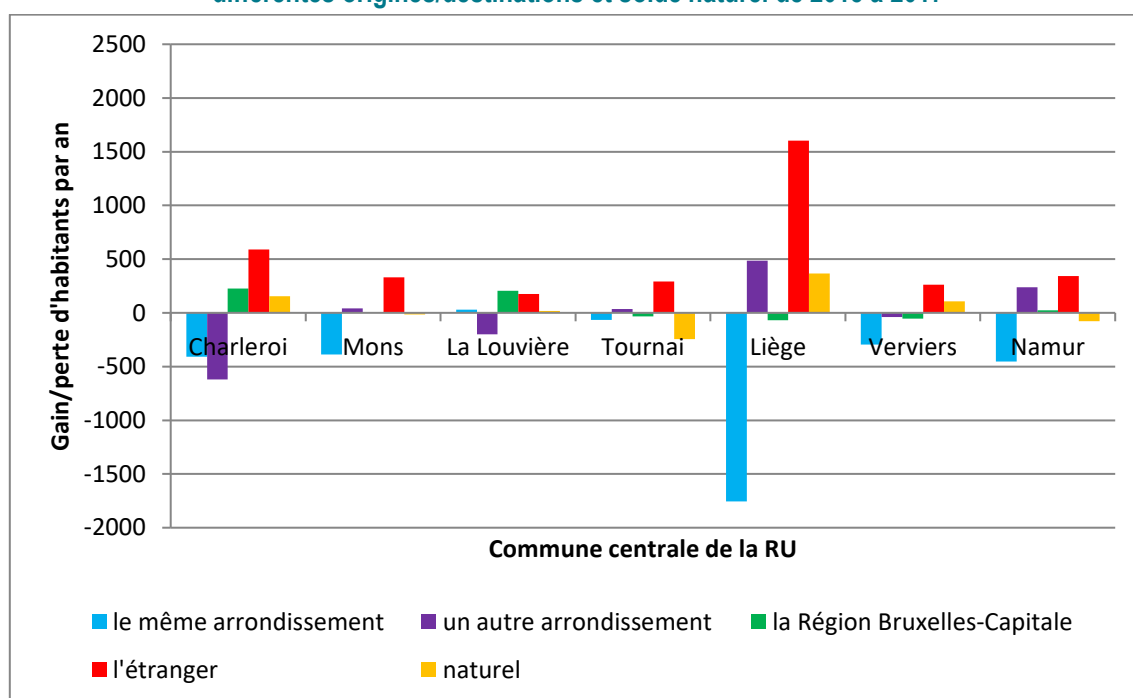
| Type d'espaces urbanisés             | Population 2011 | Population 2017 | Part de la population wallonne 2017 (%) | Solde 2011-2017 | Evolution 2011-2017 (%) | Répartition de la croissance 2011-2017 (%) |
|--------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------------------------------|-----------------|-------------------------|--------------------------------------------|
| Agglomération de région urbaine (RU) | 1 316 747       | 1 333 493       | 36,9                                    | 16 746          | 1,3                     | 19,1                                       |
| Noyau d'habitat en RU                | 567 515         | 583 011         | 16,1                                    | 15 496          | 2,7                     | 17,6                                       |
| Urbanisation dispersée en RU         | 161 204         | 167 402         | 4,6                                     | 6 198           | 3,8                     | 7,1                                        |
| Petite ville                         | 357 648         | 368 577         | 10,2                                    | 10 929          | 3,1                     | 12,4                                       |
| Noyau d'habitat hors RU              | 840 035         | 861 511         | 23,9                                    | 21 476          | 2,6                     | 24,4                                       |
| Urbanisation dispersée               | 280 939         | 297 966         | 8,2                                     | 17 027          | 6,1                     | 19,4                                       |
| Total                                | 3 524 088       | 3 611 960       | 100,0                                   | 87 872          | 2,5                     | 100,0                                      |

Source : Statbel, population au 01/01/2011 et 2017 par secteurs statistiques ; calculs IWEPS

Ces évolutions démographiques sont le résultat de mouvements naturels (naissance-décès) mais surtout migratoires (entrées-sorties).

L'analyse des processus migratoires montre que, de manière schématique, des ménages des principaux pôles wallons (Liège, Namur, Charleroi, Mons (figure 4.2)) les quittent pour s'installer en périphérie (solde négatif vers les communes du même arrondissement). Durant les dix dernières années, cette périurbanisation au détriment des centres est cependant compensée en partie par l'afflux de migrants internationaux alors que précédemment (années 1990-2000), ces pôles perdaient des habitants car le processus de périurbanisation était moins compensé par l'arrivée de migrants internationaux.

**Figure 4.2. Soldes des mouvements migratoires entre les communes centrales des régions urbaines et différentes origines/destinations et solde naturel de 2015 à 2017**



Source : Calculs IWEPS à partir des données de population par commune du Registre National – année 2015 à 2017

Au niveau des communes wallonnes de l'agglomération et la banlieue bruxelloise, on note une émigration vers des communes plus éloignées encore de Bruxelles mais cette émigration est compensée par l'arrivée de migrants de Bruxelles, de Flandre et de l'étranger.

L'évolution de la population en fonction de la hiérarchie urbaine des communes montre également que les communes qui connaissent les plus fortes croissances démographiques relatives ces dernières années sont des communes à vocation résidentielle dominante et donc fortement dépendantes d'autres communes.

Ces migrations de population sont notamment liées aux cycles de vie des populations qui en fonction de leur âge et de leur situation familiale décident (ou sont contraintes) de migrer vers ou hors des villes.

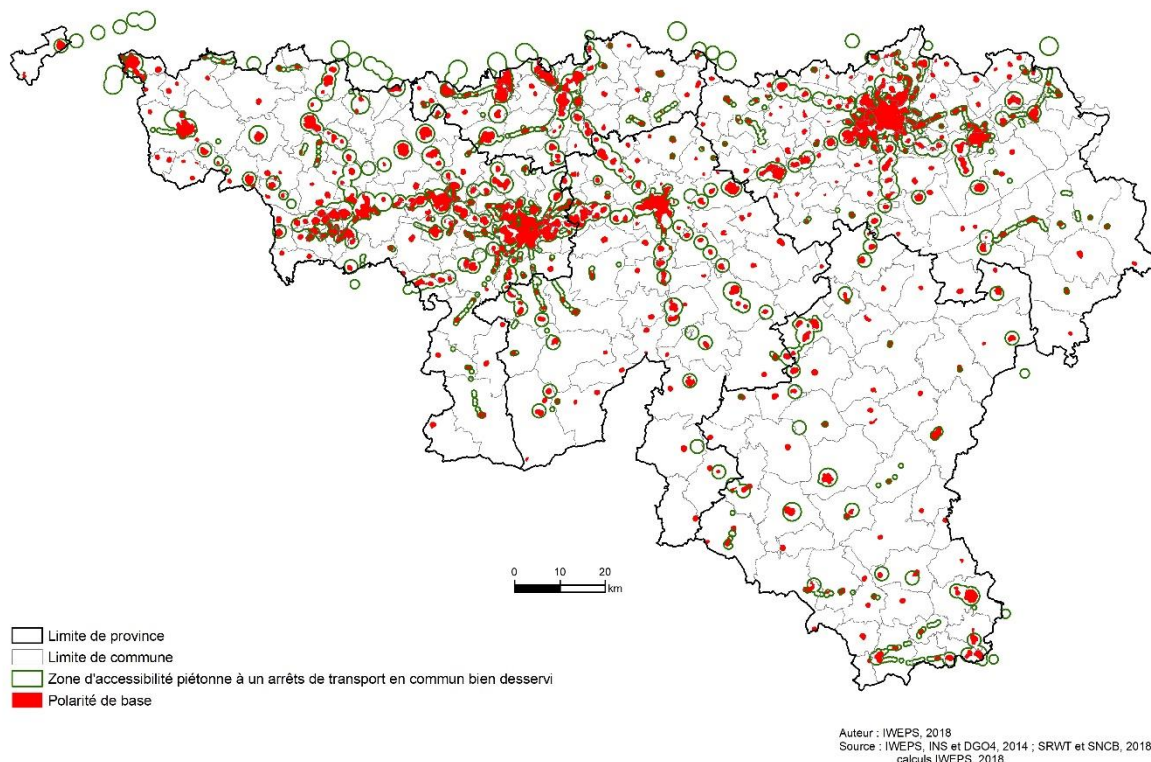
Au total, le processus de périurbanisation au niveau des grandes villes, phénomène notamment lié aux cycles de vie, est toujours en cours sur le territoire wallon (mouvements migratoires centrifuges) et de façon assez soutenue. Certaines polarités de moindre envergure (Nivelles, Ath, Huy, Waremme, Malmedy, Ciney...) gagnent pour leur part des habitants en provenance des communes alentours.

### Mesures de l'étalement urbain par rapport à l'offre en transports en commun et à des lieux de centralités

L'étalement urbain ou l'étalement de la population sur le territoire peut également s'étudier par rapport à l'offre territoriale en transports en commun et donc indirectement donner une indication sur la dépendance des habitants vis-à-vis de la voiture individuelle.

Au 01/01/2016, 60,3% des wallons habitent à proximité piétonne d'un arrêt de transport en commun public bien desservi (figure 4.2.). Entre le 01/01/2012 et le 01/01/2016, plus de 50% de la croissance démographique wallonne a pris place hors des zones d'accessibilité piétonne à ces arrêts, amplifiant donc la dépendance des habitants à la mobilité individuelle.

**Figure 4.2. Localisation des polarités de base (IWEPS, 2014) et des zones d'accessibilité piétonne aux arrêts de transport en commun bien desservi**



A un niveau hiérarchique plus local, l'IWEPS a défini des zones possédant une certaine attractivité sur base d' :

- une concentration minimum en logements ;
- une accessibilité piétonne ou vélo à des arrêts de transports en commun bien desservis ;
- une accessibilité piétonne à des services de proximité (école fondamentale, commerce alimentaire, pharmacie...).

Ces zones, intitulées polarités de base, fournissent en 2011, au minimum, des services et équipements de base à la population et peuvent être considérés comme un des niveaux les plus bas de la hiérarchie urbaine (figure 4.2.).

Il est alors possible d'étudier l'évolution de la population selon son accessibilité piétonne à des services de base. Au 01/01/2016, les polarités de base rassemblaient 58,1% de la population wallonne. Entre 2012 et 2016, 56,9% de la croissance démographique wallonne a eu lieu en dehors de ces polarités, signe d'une déconcentration et d'un éloignement de l'habitat par rapport aux lieux équipés de services de base.